

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 septembre 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

**Conseil Municipal**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24 et 25 septembre 2012**

-----

**2012 DAC 601** Subvention au Forum des Instituts Culturels Étrangers à Paris FICEP (7e).

**M. Bruno JULLIARD, Mme Claudine BOUYGUES, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2012 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement au FICEP;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Sur le rapport présenté par Mme Claudine BOUYGUES au nom de la 6e Commission et M. Bruno JULLIARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement au titre des cultures étrangères d'un montant de 15.000 euros est attribuée au Forum des Instituts Culturels Etrangers à Paris situé au 121 rue de Lille 75007 PARIS, pour le projet Semaine des cultures étrangères. 2012\_02988, simpa 20759.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2012 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF 40004 provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.